

DESTINATION LOGEMENT

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

DESTINATION LOGEMENT LTD

Version applicable à compter du 22 juin 2026

1. Présentation de la société

DESTINATION LOGEMENT LTD, société enregistrée en Angleterre et au Pays de Galles sous le numéro 17294995. Siège social : Peter's Court, Flat 14, 93 King's Avenue, London, United Kingdom, SW4 8EH. Site internet : www.destination-londres-montreal.fr — Email : info@destination-londres.fr

2. Acceptation des CGV

Toute signature de devis, validation écrite d'une prestation ou règlement total ou partiel d'une facture vaut acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales de Vente.

3. Objet des prestations

Recherche de logements, organisation de visites, accompagnement administratif, analyse de contrats de location, assistance jusqu'à la signature du bail et toute prestation présentée sur le site internet ou sur devis.

4. Garantie de résultat

Destination Logement s'engage à accompagner le Client jusqu'à l'obtention d'une solution de logement conforme aux critères validés conjointement et compatibles avec les conditions réelles du marché local. Cette garantie est conditionnée à l'exactitude des informations fournies, au respect du budget défini, à la réactivité du Client et à l'acceptation d'ajustements raisonnables lorsque les critères initiaux sont incompatibles avec le marché. La garantie ne pourra être invoquée en cas de budget insuffisant, de critères irréalistes, de refus systématique des propositions conformes au marché ou de refus du dossier locataire par un tiers.

5. Tarifs

Les tarifs affichés sur le site sont indicatifs. Seuls les montants mentionnés sur les devis, factures ou liens de paiement font foi.

6. Modalités de paiement

Paiement en deux fois possible uniquement lorsque la demande intervient au moins 30 jours avant le début des recherches : 50 % à la réservation puis solde 72 heures avant le début des recherches. Toute demande effectuée à moins de 30 jours du début des recherches doit être réglée intégralement à la réservation.

7. Annulation et remboursement

7.1 Forme de la demande

Toute demande d'annulation ou de remboursement doit être formulée par écrit (lettre recommandée avec accusé de réception ou courrier électronique avec accusé de réception) et adressée à Destination Logement à l'adresse info@destination-londres.fr.

7.2 Droit de rétractation légal

Conformément à l'article L221-18 du Code de la consommation, le Client consommateur bénéficie d'un délai de rétractation de quatorze (14) jours à compter de la signature du contrat, sans avoir à justifier de motif ni à supporter de pénalités, sous réserve qu'aucune prestation n'ait été exécutée pendant ce délai.

Si le Client souhaite que la prestation débute avant l'expiration de ce délai de rétractation, il devra en faire la demande expresse et signer une déclaration de renonciation à son droit de rétractation. Dans ce cas, le Client reconnaît qu'il ne pourra plus exercer son droit de rétractation une fois la prestation pleinement exécutée, et que les modalités prévues à l'article 7.3 ci-dessous s'appliqueront en cas d'exécution partielle.

7.3 Annulation avant le début des recherches

Sous réserve des dispositions de l'article 7.2 ci-dessus, en cas d'annulation avant le début effectif des recherches :

- Plus de 14 jours avant la date prévue de début du service : remboursement de 90 % des sommes versées. Les 10 % restants correspondent aux frais administratifs et de constitution de dossier engagés par Destination Logement.
- Moins de 14 jours avant la date prévue de début du service : remboursement de 50 % des sommes versées.

7.4 Annulation après le début des recherches

Le Client reconnaît que la prestation débute dès les premières recherches effectuées par Destination Logement (consultation d'annonces, prise de contact avec des bailleurs ou agences, présélection de biens).

Compte tenu du travail déjà réalisé et des frais engagés à ce titre, les remboursements suivants seront accordés :

- Recherches commencées, aucune visite effectuée : remboursement de 50 % des sommes versées.
- De 1 à 3 visites effectuées : remboursement de 30 % des sommes versées.
- 4 visites effectuées : remboursement de 15 % des sommes versées.
- 5 visites ou plus effectuées : aucun remboursement, sauf application de l'article 7.5 ci-dessous.

Le nombre de visites effectuées sera communiqué au Client sur demande et fera foi sauf preuve contraire apportée par le Client.

7.5 Cas particulier : logement trouvé par un autre moyen

Si le Client obtient, dans les sept (7) jours suivant le début du service, un logement correspondant à ses critères par ses propres moyens ou par l'intermédiaire d'un tiers, un remboursement exceptionnel pourra être accordé selon les modalités suivantes :

- Si aucune visite n'a encore été effectuée par Destination Logement : remboursement de 50 % des sommes versées (application du barème standard de l'article 7.4).
- Si une ou plusieurs visites ont déjà été effectuées par Destination Logement : remboursement de 30 % des sommes versées, conformément au barème de l'article 7.4 applicable au nombre de visites effectuées.

7.6 Précisions générales

- Les « sommes versées » s'entendent de l'intégralité des montants réglés par le Client au titre du contrat, hors frais de dossier non remboursables le cas échéant prévus à l'article 7.3.
- Tout remboursement sera effectué dans un délai de 30 jours à compter de la réception de la demande écrite, par le même moyen de paiement que celui utilisé par le Client, sauf accord exprès de ce dernier pour un autre moyen.
- Les présentes dispositions ne font pas obstacle à l'application de toute disposition légale plus favorable au consommateur.

8. Report de prestation

Report possible avec préavis minimum de 14 jours, sous réserve de disponibilité. Destination Logement se réserve le droit de refuser un report pendant les périodes de forte activité ou de rentrée universitaire.

9. Logements proposés par des tiers

Les logements proposés peuvent provenir de propriétaires, agences immobilières, plateformes spécialisées ou partenaires externes. Destination Logement agit exclusivement comme intermédiaire d'accompagnement et ne saurait garantir la disponibilité, les conditions contractuelles ou les décisions prises par ces tiers.

10. Responsabilité

Destination Logement n'est ni propriétaire, ni agence immobilière. La société ne peut être tenue responsable d'un refus de dossier, d'une modification des conditions de location, d'un retrait d'annonce ou d'un litige intervenant après la signature du bail.

11. Données personnelles

Les données collectées sont utilisées uniquement dans le cadre de l'exécution des prestations. Toute demande d'accès, de modification ou de suppression peut être adressée à info@destination-londres.fr.

12. Communications électroniques

Les échanges par email, WhatsApp, SMS ou tout autre support écrit ont valeur de preuve entre les parties.

13. Réclamations

Toute réclamation doit être adressée à info@destination-londres.fr.

14. Droit applicable et juridiction

Les présentes CGV sont soumises au droit anglais. En cas de litige, les parties rechercheront une solution amiable avant toute procédure. À défaut, les tribunaux d'Angleterre et du Pays de Galles seront seuls compétents.

Pour les Clients consommateurs résidant dans un État membre de l'Union européenne, le choix du droit anglais ne peut avoir pour effet de priver le Client de la protection que lui assurent les dispositions impératives auxquelles il ne peut être dérogé par contrat en vertu du droit qui serait applicable, à défaut de choix, en application de l'article 6 du Règlement (CE) n° 593/2008 (« Rome I »).

Fait à : _____

Le : _____

Nom et prénom du Client : _____

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »